
x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7cc78847-6e7f-4ead-b0fd-000f56759940](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/7cc78847-6e7f-4ead-b0fd-000f56759940)

ns générales

N HASSEN, Sarra

émoire : BOURGET RENAUD

iversité Panthéon-Assas - Master Droit des affaires

on : 04-01-2021

es relations entre les contribuables et l'administration fiscale ont évolué et sont de plus en plus délicates et aléatoires. L'insécurité
in dégage est un des maux principaux des systèmes actuels français et tunisien. Par ailleurs, le « monde fiscal » a changé. Le souc
du territoire et la dérive des normes émanant de certains États ont banalisé l'évitement de l'impôt. Ce contexte de mondialisation
on seulement favorisé l'essor des paradis fiscaux mais il a encouragé aussi des conseillers fiscaux à exploiter ces opportunités au
lients. Les contribuables sont de plus en plus tentés par la délocalisation fiscale avec tous les risques qui en découlent pour le Trés
atives de réformes fiscales vont non seulement chercher à concilier entre le « couple administration fiscale– contribuable» mais aus
iscal qui affecte, par sa nature, la sécurité juridique. La recherche dans les solutions ayant fait leurs preuves dans les systèmes de
emble être une aubaine, nécessitant une transposition au niveau nationale.

is : Sécurité juridique, Droit fiscal, Droit comparé France/Tunisie, Contribuables

ns techniques

tion

ment PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-14501

urce : Ressource documentaire
